

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CHAMBERY - 7301 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 17/07/2024 - 11376 - 2022 B 01302 - 915 221 188 - AB CHAMBERY

Liasse 23 IS RN

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

DGFIP N° 2050-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN -- ACTIF

Désignation de l'entreprise		AB CHAMBERY															1 8																					
Adresse de l'entreprise		42 RUE ALEXANDRE FLEMING 73000 CHAMBERY															Durée de l'exercice précédent *																					
Numéro SIRET *		9 1 5 2 2 1 1 8 8 0 0 0 1 3															Néant ☐ *																					
																	Exercice N clos le		3 1 1 2 2 0 2 3																			
																	Brut		Amortissements, provisions		Net																	
																	1		2		3																	
Capital souscrit non appelé		(I)	AA																																			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB													AC																						
		Frais de développement *	CX													CQ																						
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	60 000												AG		3 838																				
		Fonds commercial (1)	AH													AI																						
		Autres immobilisations incorporelles	AJ													AK																						
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL													AM																						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terreins	AN													AO																						
		Constructions	AP													AQ																						
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	89 481												AS		15 199																				
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 629 044												AU		138 627																				
		Immobilisations en cours	AV													AW																						
		Avances et acomptes	AX													AY																						
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS													CT																						
		Autres participations	CU													CV																						
		Créances rattachées à des participations	BB													BC																						
Autres titres immobilisés		BD													BE																							
Prêts		BF													BG																							
Autres immobilisations financières *		BH	28 750												BI		28 750																					
TOTAL (II)			BJ	1 807 276												BK		157 664																				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	13 623												BM		13 623																				
		En cours de production de biens	BN													BO																						
		En cours de production de services	BP													BQ																						
		Produits intermédiaires et finis	BR													BS																						
		Marchandises	BT													BU																						
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV													BW																						
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX													BY																						
		Autres créances (3)	BZ	12 151												CA		12 151																				
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB													CC																						
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD													CE																						
	DIVERS	Disponibilités	CF	169 918												CG		169 918																				
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	3 773												CI		3 773																				
		TOTAL (III)	CJ	199 465												CK		199 465																				
		Comptes de régulation	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV) CW																																		
			Frais de remboursement des obligations	(V) CM																																		
Écarts de conversion actif *	(VI) CN																																					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO		2 006 740												1A		157 664																					
Renvois (1) Dont droit au bail													(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP											(3) Part à plus d'un an		CR										
Clause de réserve de propriété *			Immobilisations										Stocks										Créances															

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 52 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2023

Désignation de l'entreprise		AB CHAMBERY		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé	150 000)	DA	150 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK)	DC		
	Réserve légale (3)		DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réplémentées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EJ)	DG		
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(68 654)	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	81 346	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	993 482	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI)	DV	44 333	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	81 944	
	Dettes fiscales et sociales		DY	147 236	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	8 513	
	Autres dettes		EA	492 163	
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	1 767 730		
(V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 849 076		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
		Écart de réévaluation libre		1D	
		Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *		EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	935 302		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

(5)

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2023

Designation de l'entreprise **AB CHAMBERY** Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				Conséquences à une réévaluation antérieure au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste	
INCORP	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	KE	KF	60 000
CORPORELLES	Terrains			KG	KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ	KK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM	KN	KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2	KP	KQ	KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS	KT	KU	89 481	
	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	KW	KX	1 583 361	
	Matériel de transport *		KY	KZ	LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	LC	LD	45 683	
	Emballages récupérables et divers *		LE	LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours		LH	LI	LJ		
	Avances et acomptes		LK	LL	LM		
	TOTAL III		LN	LO	LP	1 718 526	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T	
		Autres participations		8U	8V	8W	
Autres titres immobilisés			IP	IR	IS		
Prêts et autres immobilisations financières			IT	IU	IV	28 750	
TOTAL IV		LQ	LR	LS	28 750		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	OH	OI	1 807 276

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4	
INCORP	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN	CØ	DØ	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO	LV	LW	IX	60 000	60 000
CORPORELLES	Terrains			IP	LX	LY	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC		
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS	MG	MH	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK	ML	89 481	89 481	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU	MM	MN	MO	1 583 361	1 583 361
		Matériel de transport		IV	MP	MQ	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT	MU	45 683	45 683
	Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW	MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA	NB			
	Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF			
	TOTAL III		IY	NG	NH	NI	1 718 526	1 718 526	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW		
		Autres participations		IØ	ØX	ØY	ØZ		
Autres titres immobilisés			II	2B	2C	2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E	2F	2G	28 750	28 750	
TOTAL IV		I3	NJ	NK	2H	28 750	28 750		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	ØK	ØL	ØM	1 807 276	1 807 276

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D G F I P N° 2054-bis-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice clos le

3 1 1 2 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.Désignation de l'entreprise AB CHAMBERYNéant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

SAGE Experts-comptables janvier 2023

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>AB CHAMBERY</u>										Néant ☐ *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développements		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RJ		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF	3 838	PG		PH	3 838		
TOTAL I		RK		RM	3 838	RN		RO	3 838		
Terrains		PI		PI		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA	15 199	QB		QC	15 199		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE	133 482	QF		QG	133 482		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM	5 145	QN		QO	5 145		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU		QV	153 827	QW		QX	153 827		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		YN		YP	157 664	YQ		YR	157 664		
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES							
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais établissements	M0	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		S4		
	Inst. gales, agenc et am. des const	S5	S6	S7	S8	S9	T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		T0		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		X1		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		X9		
Frais d'acquisition de titres de participations	NI			NM			NO				
TOTAL III											
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non versé (NP + NQ + NR)	NW			NS + NT + NU	NY		Total général non versé (NW - NY)		NZ		
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étalet						Z9		Z8			
Pertes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Expert-comptable, janvier 2023

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		AB CHAMBERY		Neant ☒	
Nature des provisions	Montant au debut de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant a la fin de l'exercice	
	1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF			
	UG	UH			
	UJ	UK			
Titres mis en équivalence - montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2023

Désignation de l'entreprise		AB CHAMBERY		Neant ☐				
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT	29 750	UV		28 750		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA						
	Autres créances clients	UX						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (UO))	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY	372	372				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	10 233	10 233			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP	1 546	1 546			
	Groupe et associés (2)	VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR						
	Charges constatées d'avance	VS	3 773	3 773				
	TOTAUX		VT	44 674	VU	15 924	VV	28 750
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	393 482	161 054	650 081	182 347		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	81 944	81 944				
Personnel et comptes rattachés		8C	77 226	77 226				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	47 733	47 733				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	15 496	15 496				
	Obligations cautionnées	VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	6 834	6 834				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	8 513	8 513				
Groupe et associés (2)		VI	44 333	44 333				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	492 163	492 163				
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX		VY	1 767 730	VZ	935 302	650 081	182 347	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	1 050 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tes auprès des associés personnes physiques	VL			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	56 518	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

SAOUE Export-Comptables Janvier 2023

AB CHAMBERY
Société par Actions Simplifiée
Au capital social 150.000 Euros

Siège social : 42 rue Alexander Flemming
73000 CHAMBERY

R.C.S. CHAMBERY 915 221 188

* * * * *

EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

* * * * *

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter **la perte** de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à **68.654,16 Euros**, au compte « Report à nouveau débiteur ».

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'exercice clos le 31 décembre 2023 étant le premier exercice, l'article 243 bis du Code Général des Impôts, exigeant le rappel des distributions de dividendes effectuées au cours des trois derniers exercices ne trouve, en conséquence, pas matière à s'appliquer.

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 28 JUIN 2024

* * * * *

QUATRIEME RESOLUTION

I - L'assemblée générale ordinaire, sur la proposition du Président, décide d'affecter **la perte** de l'exercice clos le 31 décembre 2023, qui s'élève à **68.654,16 Euros**, au compte « Report à nouveau débiteur ».

L'exercice clos le 31 décembre 2023 étant le premier exercice, l'article 243 bis du Code Général des Impôts, exigeant le rappel des distributions de dividendes effectuées au cours des trois derniers exercices, ne trouve, en conséquence, pas matière à s'appliquer.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La Présidente
ELINVEST73
Eric LOGE

